
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN

 SIEGE

143 rue du château
 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT

N° D2023-079

Objet : Marché public de travaux d'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal – Phase 1 - Requalification de l'avenue Sarraill à d'Ambérieu-en-Bugey (3 lots) Attribution

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2023-150 du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, décomposée en trois lots, lancée en procédure adaptée le 14 juin 2023 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Marchéspublics.ain.fr ainsi que sur les sites de publication MarchéOnline et Usine nouvelle.com, Journal d'Annonces Légales dématérialisé relatif aux travaux de requalification de l'avenue Sarraill dans le cadre de l'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à Ambérieu-en-Bugey - Phase 1, a permis de recevoir huit propositions dont les candidatures sont recevables et les offres acceptables soit une pour le lot n°1, deux pour le lot n°2 et quatre pour le lot n°3 ;

- DECIDE de confier les marchés publics de travaux relatifs à l'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à Ambérieu-en-Bugey pour un montant total de 1 863 946,72 € HT soit 2 236 736,06 € TTC calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) et pour une durée prévisionnelle de réalisation des travaux de 10 mois (hors période de préparation) à compter de la date de notification aux entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT	
			Retenu	Estimatif MOE
1	Voirie – Réseaux - Divers	Groupement d'Entreprises Conjoint COLAS France/BRUNET à Saint Denis les Bourg (01)	1 244 813.50 €	1 343 326.00 €
2	Revêtements – Mobiliers - Plantations	Groupement d'Entreprises Conjoint BALLAND (mandataire)/SOLS SAVOIE à Ambérieu en Bugey (01)	499 544.22 €	484 322.00 €
3	Equipement d'éclairage et d'électricité	Société ADG ENERGY à Chassieu (69)	119 589.00 €	131 240.00 €
MONTANT TOTAL			1 863 946.72 €	1 958 888.00 €

- PRECISE que les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans la limite du montant indiqué dans le Détail Quantitatif Estimatif.
- INDIQUE que les prix sont révisables mensuellement.
- DECIDE de signer les marchés à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 23 août 2023

Publiée le **29 AOUT 2023**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 23 août 2023.

Le Président
de la Communauté de communes,
Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Jean-Louis GUYADER

